

Acte N° 2022-22

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 9 décembre 2022,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés;

Prend l'acte suivant :

OBJET : Echanges sur l'avancée du projet PLURIEL 2024 et le projet d'évolution de la COMUE

Les membres du Conseil d'administration ont échangé sur l'avancée du projet de création d'une nouvelle université pluridisciplinaire.

La Présidente indique que la première version du document d'orientation stratégique (DOS) devrait être présentée devant les instances en janvier ou février 2023. Le DOS sera ensuite soumis à débat et retravaillé, avant d'être présenté à l'avis du Comité Social d'Administration et au vote du Conseil d'Administration courant mai 2023. Il est précisé que le décret portant création de l'EPE sera publié en 2024, après que les statuts de l'EPE auront été votés par les Conseils d'administration des établissements, au printemps 2024.

La Présidente indique qu'il est envisagé une demande de report de la vague d'évaluation par le HCERES, si celle-ci devait intervenir avant la création de l'EPE.

Sont ensuite évoquées les évolutions de la COMUE qui deviendra, dans les prochaines années, principalement un espace de coopération, sous le statut juridique de COMUE expérimentale. Un travail de révision des missions de l'actuelle COMUE a été réalisé, ces travaux seront présentés devant le Conseil d'Administration de la COMUE qui siégera le 13 décembre 2022.

Fait à Lyon, le 14 décembre 2022

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 16 décembre 2022
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 16 décembre 2022